les principaux signes faisant reconnaître cette maladie. — Le *traitement* de l'hydropisie du ventre est analogue à celui de l'hydropisie de poitrine et n'est pas plus souvent suivi de succès.

§ V. — Hydrocèle.

C'est le nom que l'on a donné à l'accumulation de sérosité dans les enveloppes des testicules. L'hydrocèle peut avoir son siége dans le tissu cellulaire qui sépare ces enveloppes (*hydrocèle par infiltration*), ou dans la cavité de la tunique vaginale (*hydrocèle par épanchement*). Ces affections se remarquent plus souvent sur les chevaux que sur les autres animaux.

a. *L'hydrocèle par infiltration* a toujours lieu aux deux côtés des bourses à la fois; elle se présente sous la forme d'une tumeur molle, pâteuse, conservant l'impression du doigt, et s'étendant à tout le scrotum; elle accompagne quelquefois l'hydropisie du ventre, et alors elle est ordinairement froide; elle est au contraire chaude et douloureuse lorsqu'elle dépend uniquement d'une affection des enveloppes testiculaires : c'est dans ce dernier cas seulement qu'elle peut être traitée. Ce traitement consiste à faire des fomentations émollientes sur les bourses, à appliquer sur les mêmes parties des bandages matelassés auxquels on fait succéder les applications résolutives et astringentes (eau de chaux aiguisée d'esprit-de-vin, décoction d'écorce de chêne, blanc d'Espagne délayé dans le vinaigre). Les scarifications ne doivent être mises en usage que dans le cas d'insuffisance de ces premiers moyens.

b. *L'hydrocèle par épanchement* n'a ordinairement lieu que d'un seul côté : il se présente sous la forme d'une tumeur lisse, égale, molle, indolente, mobile à sa surface, augmentant de volume de bas en haut, irréductible, et ne variant pas de volume avec les différentes positions que le malade peut prendre. Le traitement de cette maladie consiste le plus ordinairement dans la castration, qui est le moyen de guérison le plus sûr. Cependant, lorsque l'hydrocèle est simple, on peut tenter la ponction des bourses pour donner issue au liquide épanché, en ayant soin de faire suivre cette opération d'une injection de vin ou de teinture d'iode très-étendue d'eau dans la poche vaginale, afin d'enflammer les surfaces de cette poche, et d'en déterminer l'adhérence.

§ VI. — OEdème.

On désigne sous le nom d'OEdème l'hydropisie *partielle* du tissu cellulaire. L'œdème peut être *froid* ou *chaud*. Le premier est ordinairement la suite d'un obstacle à la circulation, ou d'une pleurésie chronique, ou bien d'une hydropisie du ventre; quelquefois il se développe sans causes connues; il se montre sous le ventre, sous la poitrine, aux membres, sous forme d'une tumeur uniforme, indolente, froide, étendue, se laissant facilement déprimer, mais gardant quelque temps l'impression du doigt. Le traitement de cette affection est rarement suivi de succès lorsqu'elle dépend d'une autre maladie; c'est alors à la maladie principale qu'il faut donner ses soins; dans le cas contraire, les frictions aromatiques ou spiritueuses (infusions aromatiques, eau-de-vie camphrée), les diurétiques à l'intérieur (n^os^ 52, 53, 55) peuvent avoir de bons effets. Dans beaucoup de cas on a recours à des scarifications faites avec le bistouri pour donner écoulement au liquide.

L'œdème chaud peut être produit par la suppression de la transpiration de la peau, les plaies, les contusions, la cessation subite de l'allaitement, etc.; il siége surtout aux jambes, sous le ventre, sous la poitrine, aux mamelles, au fourreau, où il se montre sous la forme d'une tuméfaction uniforme, plus ou moins étendue, un peu chaude, légèrement sensible, résistant faiblement aux doigts. Cette maladie disparaît ordinairement avec la cause qui l'a produite; dans le cas contraire on a recours aux moyens indiqués pour l'œdème froid, et surtout aux sudorifiques (n^os^ 72, 73, 75), si cet œdème est occasionné par la suppression de la sueur.

§ VII. — Anasarque.

L'anasarque est l'hydropisie *générale* du tissu cellulaire. Les causes qui peuvent lui donner naissance, les symptômes qui la signalent et le traitement qu'il convient de lui opposer, sont, à peu de chose près, identiques aux causes, aux symptômes et au traitement de l'œdème; seulement l'anasarque est plus grave.

E. *Maladies des organes de sécrétions.*

§ I^er^. — Esquinancie interne (*parotidite, avives, oreillon*).

C'est l'inflammation des glandes salivaires placées sur les côtés de la partie supérieure du cou, au-dessous des oreilles, entre la partie postérieure de la mâchoire inférieure, et la première vertèbre de l'encolure. Elle survient quelquefois spontanément chez les jeunes animaux, soit d'un côté, soit des deux côtés, à la suite de l'impression du froid; mais le plus souvent elle est produite par des coups, des blessures, et surtout par cette pratique aveugle et barbare de certains maréchaux, qui, lorsque les animaux ont des coliques, saisissent la glande dont il s'agit, avec des tricoises, et la frappent avec le manche de leur brochoir, coutume qu'ils désignent sous le nom de *battre les avives*. Dès que la parotide commence à s'enflammer, elle se gonfle, devient chaude, douloureuse au toucher, surtout pendant les mouvemens des mâchoires, ce qui gêne la mastication et rend difficile l'action d'avaler les alimens et les boissons; souvent même la respiration est gênée. Dans le plus grand nombre des cas, la sécrétion de la salive est augmentée et une bave visqueuse plus ou moins abondante s'échappe de la bouche. Pour peu que l'inflammation soit intense, il survient une fièvre plus ou moins forte; enfin il arrive un moment où du pus se forme, soit dans le tissu de la glande, soit au-dessous de la peau, et s'amasse en foyer qui tend à se faire jour au dehors.

Traitement. Lorsque la maladie est légère, elle ne réclame pour tout traitement que la précaution de garantir la gorge du froid, en